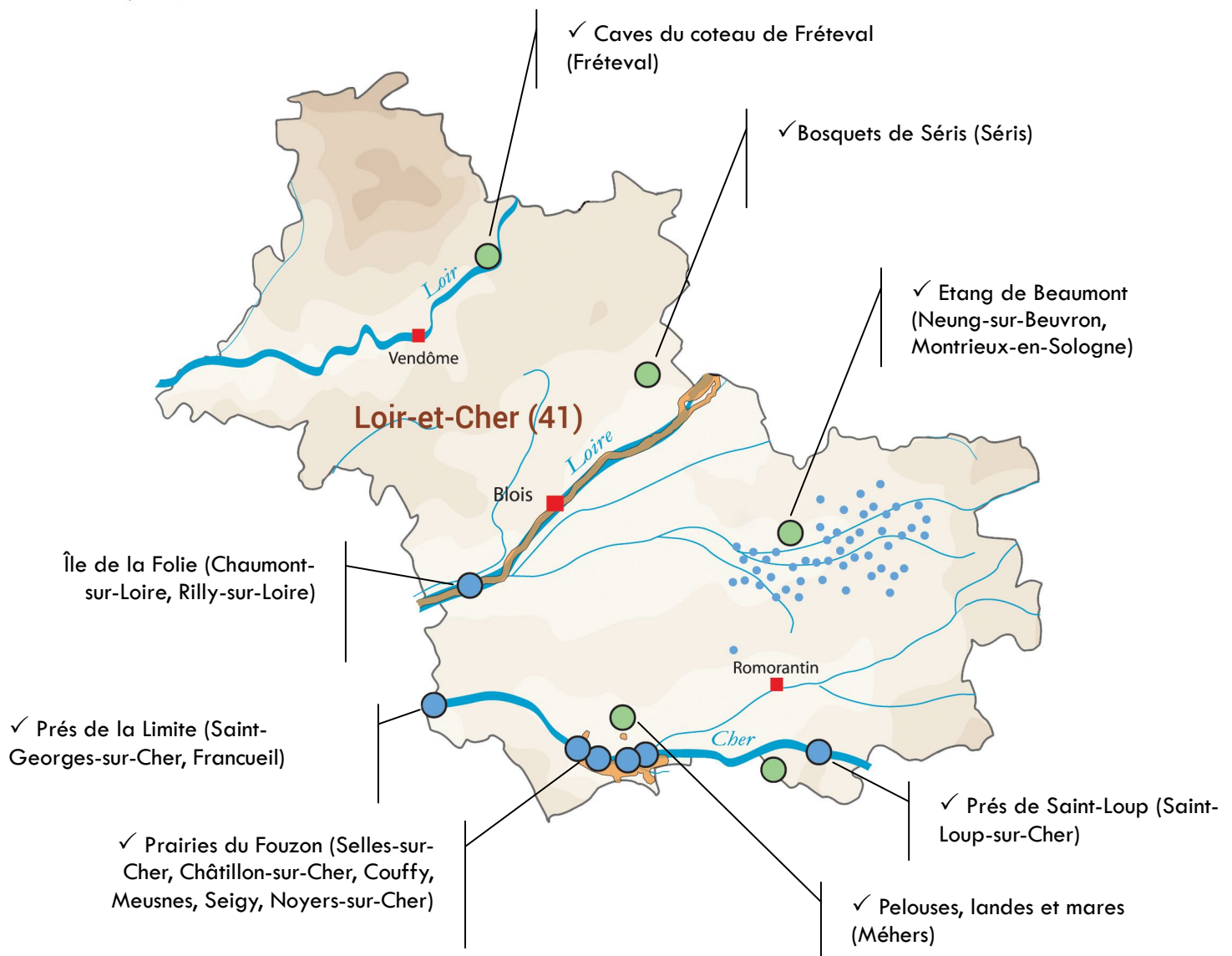


Rapport d'activités 2024

Assemblée générale – 26 avril 2025



Département de Loir-et-Cher
Délégué départemental : Jean-Pierre JOLLIVET



✓ Espaces naturels préservés

✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

Étang de Beaumont, Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne

Conservateur principal : Maurice **SEMPE**

Conservatrice adjointe : Eva **SEMPE**



CONNAÎTRE

En 2024, les conservateurs du site ont mené un suivi des anatidés et autres oiseaux d'eau hivernants, ainsi qu'un suivi des oiseaux nicheurs. Les trois espèces de Marouettes (ponctuée, poussin et de Baillon), ainsi que le Butor étoilé, ont été observées sur le site. De plus, des nichées de Râle d'eau ont également été recensées.



PROTÉGER

Une visite de l'Étang de Beaumont a été organisée le 24 septembre 2024 afin de présenter les résultats des récents travaux aux différents financeurs et aux élus locaux. L'Espace naturel sensible a en effet fait l'objet de chantiers importants en 2023, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau, l'État (France Nature Verte), le Conseil départemental de Loir-et-Cher ainsi que le Conseil régional, via un contrat régional de solidarité territoriale avec le Pays de Grande Sologne. Les décideurs ont pu découvrir les travaux menés par le Conservatoire dans le cadre de la loi sur l'eau : restauration du fonctionnement hydraulique de l'étang, restauration des prairies humides grâce au pâturage ovin local, amélioration de l'accueil du public avec la réfection de l'observatoire et l'agrandissement du parking.

La rencontre annuelle des conservateurs et conservatrices 37-41 avec les salariés de l'antenne a eu lieu le 20 janvier 2024 sur l'étang de Beaumont, suivie d'une après-midi dédiée à la visite des travaux et de l'étang. Par ailleurs, une autre visite a été effectuée le 3 octobre avec les animateurs Natura 2000 de la région, dans le cadre de la rencontre annuelle d'animation Natura 2000, organisée par le Conseil régional.

Un contact régulier, au rythme d'échanges décennaires, a été maintenu tout au long de l'année 2024 avec les riverains du Point du Jour (les frères Julien de l'ADEB), par les conservateurs de site.



GÉRER

L'année 2024 a permis de finaliser les travaux réglementaires liés aux obligations au titre de la Loi sur l'Eau et notamment la mise en place de blocs minéral en aval de la digue au droit du fossé pour réduire les effets de l'érosion ou faire remonter la ligne d'eau dans la buse. Les grilles du déversoir ont été remplacées.

Les travaux ont consisté à entretenir par débroussaillage les clôtures des prairies. Une quarantaine de Solognotes ont été mises sur les prairies du point du jour entre le 15 juillet et le

15 août. Le troupeau a bien consommé la strate herbacée. La strate arbustive est ponctuellement très dense. Des travaux de broyage sont à l'étude pour l'automne 2025 afin de retrouver de la surface « pâturable ». L'action de pâturage sera reconduite en 2025.

Un chêne centenaire est tombé chez notre voisin en aval de la digue. Ce dernier a partiellement été débité pour permettre l'action au champ. En 2025, il est prévu de finir le travail et de valoriser le bois en bois de chauffe.

Les conservateurs du site et les ADEB ont participé activement à la vie du site :

- suivi mensuel des niveaux d'eau et de la pluviométrie,
- gestion de l'ouvrage de régulation des eaux,
- chantier de débroussaillage des ADEB le 09/11,
- suivi et maintenance bimensuelle de l'observatoire ;
- accompagnement lors des travaux de menuiserie pour la création d'une nouvelle fenêtre et le remplacement de la serrure de l'observatoire.

Des actions de régulation du Ragondin et du Sanglier sont toujours d'actualité.

Une échelle limnométrique (déjà commandée et réceptionnée) doit être installée sur la bonde en 2025. Une fenêtre d'observation a été réalisée sur le côté Nord de l'observatoire. Elle permet ainsi de visualiser l'anse nord du plan d'eau. Une barrière a été remise au niveau de l'accès du chemin longeant la partie nord de l'étang. Certains travaux n'ont pas pu être finalisés en temps et en heure par le prestataire. Il s'agit de la mise en place d'une passerelle pour accéder à la bonde en sécurité, la reprise du déversoir (maçonnerie), l'enlèvement de la grille en amont du plan d'eau.



VALORISER

Animations et chantiers grand public

Organisés par le Conservatoire :

Nos conservateurs bénévoles du site ont proposé deux animations l'une le 4 mai avec 14 participants et une le 7 septembre qui fut annulée faute de participants.

Organisés par nos partenaires :

Sologne Nature Environnement a proposé une animation grand public le 23 mars dans le cadre des 40 ans d'inventaire en Sologne : 7 participants

Réunion des conservateurs bénévoles de site 37/41

Lors de notre réunion annuelle de février des conservateurs bénévoles de site 37/41, une visite du site a été proposée aux 6 participants afin de montrer les travaux effectués.

Animations scolaires

Organisées par le Conservatoire

Le Cen a accueilli 40 élèves de 4ème année de l'École du Paysage de Blois le 20 mars afin d'échanger sur la notion de nature et du Paysage (technique de génie végétal, intégré la

biodiversité dans les aménagements paysagers) et de la réglementation au titre du code de l'environnement.

Organisées par nos partenaires

Sologne Nature Environnement, dans le cadre de la CREEDD a proposé au collège de Neung-sur-Beuvron 3 animations pour trois classes de 6ème, soit 66 élèves.

Prairies du Fouzon, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Meusnes, Couffy, Seigy, Noyers-sur-Cher

Conservateurs principaux : Jean-Pierre JOLLIVET et Evelyne CANTONE (Noyers-sur-Cher)



PROTÉGER



En 2024, plusieurs actions ont été menées pour renforcer la protection des sites naturels, en particulier pour les Prairies du Fouzon et les sites Natura 2000 associés. Parmi les activités majeures :

1. Animation foncière :
 - Une animation foncière a été lancée avec la Safer pour renforcer les "dents creuses" sur les propriétés du Conservatoire sur les Prairies du Fouzon et acquérir des boisements naturels pour la création d'îlots de vieillissement.
2. Suivi des propriétés et gestion :
 - Les conservateurs des Prairies du Fouzon ont œuvré avec l'équipe salariée pour faire respecter les propriétés du Conservatoire. En particulier sur Noyers-sur-Cher, une surveillance assidue et régulière du site a été menée sur par la conservatrice en raison de la présence occasionnelle de chevaux.
 - Une dégradation d'habitat naturel avec dépôt de déchets liée à l'organisation d'une rave party illégale sur les propriétés du Conservatoire a nécessité le dépôt d'une plainte en gendarmerie en novembre 2024.
 - un tas de déchets a été signalé sur le site Natura 2000 et une demande de nettoyage a été formulée par la mairie suite à l'intervention du Cen.
3. Mission d'animation Natura 2000 avec le Conseil Régional :
 - Depuis janvier 2023, le Conseil régional Centre – Val de Loire est devenu le maître d'ouvrage de l'animation des sites Natura 2000. Le CEN a été retenu pour assurer l'animation technique de ces sites de 2024 à 2026. Le CEN est, par ailleurs, structure porteuse de Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) et assure chaque année l'accompagnement des agriculteurs sur la mise en œuvre des mesures agro-environnementales (MAEC), en lien avec les DDT des sièges d'exploitations concernés (dépt : 41, 36 et 37), la DRAAF et la Région.
 - Animation et concertation :
 - 1 Copil (Comité de Pilotage) a eu lieu le 7 octobre 2024 à Selles-sur-Cher, réunissant 30 participants.

- Participation à la rencontre annuelle des animateurs régionaux le 19 novembre 2024, et préparation d'un groupe de travail sur le pâturage reporté à 2025.
- Incitation à la préservation :
 - La signature d'une charte Natura 2000 a concerné une surface de 185,83 ha sur les parcelles du Cen régional, avec un projet de contrat Natura 2000 en cours sur 4,65 hectares du Cen Loir-et-Cher.
 - Un accompagnement PAEC (Projet agro-environnemental et climatique) 2024 a été mis en place pour aider une nouvelle exploitante à engager 18,45 ha sur 5 ans, ainsi que pour suivre 17 autres agriculteurs dans leur contractualisation et les aider à appliquer des mesures agro-environnementales. Deux formations ont été réalisées auprès de 10 participants (reconnaissance de plantes indicatrices et bien-fondé des MAEC). Gestion administrative et dépôt d'un PAEC 2025 avec bilan des MAEC 2024 et recherche d'exploitation, estimation budgétaire.
- Projets territoriaux et intégration de Natura 2000 :
 - Le Cen a participé à plusieurs comités techniques et de pilotage sur des projets locaux, comme le Sage du Cher aval, le Syndicat du Cher sauvage et a donné son avis sur les projets de territoire du programme LEADER du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais.
- Actions de sensibilisation et d'information :
 - Sorties nature : Deux sorties territoriales ont été organisées sur les prairies pour sensibiliser 5 élus locaux à la biodiversité et aux enjeux des sites Natura 2000 (8 participants au total).
- Suivi et évaluation du Document d'objectifs Natura 2000 :
 - Des échanges ont eu lieu avec la Région pour faire avancer les actions du Docob, avec des points annuels de suivi et l'envoi de données d'étapes d'avancement.

Ces diverses actions illustrent un effort continu de préservation des milieux naturels tout en intégrant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux à travers une collaboration avec les acteurs locaux, les agriculteurs et les partenaires institutionnels.



CONNAÎTRE

Diagnostic écologique :

- Un diagnostic écologique a été réalisé en avril et mai 2024 pour évaluer la conformité des parcelles en lien avec les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ce travail a permis de vérifier si les parcelles respectaient les critères nécessaires pour la contractualisation et d'assurer la localisation appropriée de la bande refuge, essentielle à la préservation de la biodiversité locale.

Formation sur la gestion des cours d'eau et milieux humides :

- Dans le cadre de l'ORB, le CEN CVL a co-organisé avec Caudalis une formation sur la gestion des cours d'eau et des milieux humides, spécifiquement en prenant en compte les odonates (libellules et demoiselles). Cette session a permis à 28 participants de découvrir les espèces présentes sur le site et de mieux comprendre les Pratiques Rurales Agricoles (PRA) adaptées à la gestion de ces milieux. La formation s'est déroulée à Couffy le 30 mai 2024.

Suivi botanique :

- La conservatrice du site a mené, comme chaque année, un suivi botanique sur le secteur de Noyers-sur-Cher. Ce suivi permet de suivre l'évolution de la flore et

de s'assurer que les mesures de gestion prises sur le terrain respectent les objectifs de préservation des espèces végétales.



GÉRER

La conservatrice du site est intervenue en 2024 auprès de la commune de Noyers-sur-Cher pour l'entretien du sentier dans le boisement.

Fauche agricole

Elle a eu lieu à partir du 20 juin ou du 1^{er} juillet sur l'ensemble des prairies de fauche du Conservatoire.

Une rencontre avec chaque exploitant agricole avec lequel nous travaillons a eu lieu dans le but d'harmoniser et d'actualiser les conventions agricoles qui nous lient avec eux.

Entretien d'arbres têtards :

Des conventions d'entretien d'arbres têtards ont été renouvelées avec des particuliers (dont des bénévoles) afin de pérenniser les nombreux individus présents : taille de plusieurs dizaines d'arbres têtards déjà effectuées sur le site. L'objectif est d'étendre le plus possible cette opération à l'ensemble des arbres têtards des parcelles des Conservatoires qui nécessitent un entretien.



VALORISER

Animations et chantiers grand public

Organisés par nos partenaires :

La Fête « Au cœur des prairies du Fouzon » (18 et 19 mai 2024) : Cet événement a été un véritable succès, attirant plus d'une centaine de personnes pendant le week-end. Organisée par le Foyer rural, la Mairie de Couffy, en partenariat avec le CEN Centre-Val de Loire, le CEN Loir-et-Cher, Loir-et-Cher Nature, et la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher, l'événement a été soutenu par des initiatives comme Le 41 par nature du Conseil départemental du Loir-et-Cher et Naturellement dehors de l'Agence Régionale de la Biodiversité. La journée a permis de faire découvrir la biodiversité locale et d'impliquer la communauté dans la préservation des prairies. Un article dans la NR 41 a été publié le 20 mai pour couvrir l'événement.

Animation sur les Îles de Noyers (11 mai 2024) : Co-animée par la conservatrice de site et la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher, cette animation a permis à une douzaine de participants de découvrir la faune et la flore spécifiques aux Îles de Noyers. L'événement a été relayé par un article dans la NR 41 le 11 mai.

Chantier d'automne « J'agis pour les prairies » (12 octobre 2024) : Dans le cadre des actions de gestion et de préservation des prairies, le CEN 41 a organisé un chantier d'automne qui a attiré une dizaine de bénévoles motivés. L'objectif était de restaurer et d'entretenir les prairies

dans un esprit collaboratif. L'événement a également été annoncé dans la NR 41 le 26 septembre.

Communication

Mise à jour toujours en cours de la plaquette de présentation du site.

Finalisation des textes des futurs panneaux de la boucle de découverte de Couffy et passage en conseil municipal pour le Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées (PDIPR) et le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

Le livre « Chemin faisant », édité par Par & Sens et la SFOCL, a été publié. Cet ouvrage invite les promeneurs à parcourir les sentiers longeant les sites naturels préservés des Cens.

Île de la Folie, Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire

*Conservateur principal : Guy **MONNIAUX***

*Conservateurs adjoints : Danielle **MONNIAUX** et Philippe **HENRY***



PROTÉGER

Une rencontre sur site a été organisée avec le nouveau référent de la DDT fluviale afin d'échanger sur la gestion du Domaine Public Fluvial (DPF) et de poursuivre l'articulation des travaux menés. Les travaux envisagés par l'Etat en 2024 n'ont pas concerné l'Espace naturel sensible de L'île de la Folie.

Le CEN a participé le 23 janvier 2024 à la rencontre annuelle départementale des gestionnaires du DPF organisée par la DDT fluviale du Loir-et-Cher. Ces échanges avaient pour but de renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la gestion fluviale et de s'assurer que les actions de préservation des milieux naturels soient bien intégrées dans les projets à venir sur le domaine public fluvial.



GÉRER

Les conservateurs du site ont assuré une surveillance régulière de l'accessibilité des chemins et de leur encombrement par les arbres, arbustes ou bois morts, notamment après chaque coup de vent ou tempête. Ils ont également suivi la fréquentation des sangliers et veillé à la préservation des perce-neige afin de prévenir tout risque de pillage. Parmi leurs actions, un nettoyage et un débroussaillage des sentiers de découverte ont été réalisés le 13 juillet 2024.

L'entretien du site (sentiers et aire d'accueil) s'est avéré compliqué au printemps et en été de par la casse du tracto-tondeuse et de l'absence d'un chargé de gestion à l'antenne 37/41. Il a été réalisé un entretien complet des sentiers (broyage et bûcheronnage) à l'automne par un prestataire extérieur.

Un gros arbre a été débité à l'hiver. Une passerelle en bois a été réalisée pour permettre le passage du fossé au niveau de la grande boucle.

Il n'a pas été réalisé d'écorçage de Robinier faux acacia cette année faute de temps.



VALORISER

Animations grand public

Organisées par le Conservatoire :

Animation avec l'ADAPEI de Blois : Une animation destinée à un public en situation de handicap mental, prévue dans le cadre de la manifestation Le 41 par Nature organisée par le Conseil départemental de Loir-et-Cher, a malheureusement été annulée en raison des conditions climatiques défavorables le jour de l'événement.

Dans le cadre des Journées du patrimoine, Agglopolys a sollicité le Conservatoire pour réaliser une animation grand public. Cette animation a permis à 24 personnes de découvrir le site, accompagnées de l'animateur territorial et de la Paysagiste conseil de la communauté urbaine, offrant une belle occasion de sensibilisation à la biodiversité et aux actions de gestion des espaces naturels.

Une animation intitulée "Pisteur en herbe" a eu lieu le 23 octobre, mais la participation a été modeste, avec seulement deux adultes et trois enfants (tous issus de la même famille). Malgré la faible affluence, cette activité a permis une immersion dans la découverte des traces et indices laissés par les animaux.

Organisées par nos partenaires :

Découverte de l'Île de la Folie en hiver le 14 février avec la microentreprise « Découvertes de Nature et de Cultures » : 12 participants.

Communication

Mise à jour toujours en cours de la plaquette de présentation du site.

Animations scolaires :

Organisées par le Conservatoire :

Dans le cadre de la CREEDD (Commission régionale de l'Éducation à l'Environnement pour le Développement Durable), le Conservatoire est intervenu au collège d'Onzain sur le thème du Castor d'Europe. Cependant, en raison d'une crue tardive, la visite du site initialement prévue le 21 juin n'a pas pu avoir lieu. En conséquence, l'intervention a été adaptée et transformée en une présentation en salle, sous forme de diaporama, permettant ainsi aux 26 élèves de 6ème et à leur enseignant de découvrir le sujet sans se déplacer sur le terrain. Cette adaptation a été très appréciée par les participants, qui ont exprimé leur satisfaction quant à cette présentation enrichissante.

Organisées par nos partenaires :

En 2024, l'Observatoire Loire de Blois et l'association Millière et Raboton ont proposé au total 7 interventions pour 136 élèves. Malheureusement, 1 intervention a dû être annulée en raison d'une crue tardive, similaire à celle qui a affecté la visite du collège d'Onzain.

Les Prés de la Limite (Saint-Georges-sur-Cher- dépt 41 , Francueil- dépt 37)

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

Une animation foncière a été lancée en collaboration avec la SAFER et les bénévoles du Conservatoire (les conservateurs du site, Evelyne Cantone et Gérard Tardivo). Ce projet a permis la réalisation d'une acquisition de 2,53 ha de parcelles qui sera finalisée en 2025. Ces terrains viennent enrichir les acquisitions déjà effectuées par le Conservatoire dans le but de préserver le patrimoine naturel du site et d'étendre l'espace protégé. Cette acquisition revêt une importance particulière pour la conservation d'espèces sensibles, notamment le Lupin réticulé, qui trouve refuge sur ces parcelles.

Le panneau pédagogique, initialement prévu pour 2023, a été installé en janvier 2024. Son inauguration a eu lieu le 7 juin 2024, en collaboration avec les communes de Saint-Georges-sur-Cher et Francueil qui ont contribué financièrement à l'acquisition du panneau. L'événement a débuté par des discours officiels, suivis de l'inauguration du panneau, en présence des deux mairies, des représentants du CEN, ainsi que d'un représentant de la presse (NR41). L'inauguration a été suivie d'un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.

Concernant le projet d'exploitation forestière des peupliers sur le site, un contact a été établi avec le service forestier de la DDT afin de garantir que les travaux respectent le cadre réglementaire en place. Cette opération vise à réduire le risque de chute d'arbres qui pourrait affecter les propriétés voisines ainsi que la ligne RTE (Réseau de Transport d'Électricité), assurant ainsi la sécurité tout en respectant les normes environnementales. Le projet est encore à l'étude par l'exploitation forestière.



CONNAÎTRE

Le Conservateur de site a poursuivi des suivis réguliers (faune et flore) sur le site et a mené un inventaire des rhopalocères, selon le protocole STERF :

25/05/2024 : protocole STERF relevés n°1 (4 transects)

13/06/2024 : relevés STERF 02

16/07/2024 : relevés STERF 03

24/08/2024 : relevés STERF 04



GÉRER

Fauche agricole :

Elle est réalisée sur les prairies à partir du 1^{er} juillet avec maintien d'une bande refuge pour préserver les espèces végétales patrimoniales. Le Conservateur de site a réalisé le suivi de la

fauche agricole.



VALORISER

Animation grand public

L'animation grand public, adaptée aux familles, dans le cadre de Fréquence Grenouille a été proposée le 24 avril : 19 participants (dont 8 enfants et 2 adhérents).

L'après-midi du 7 juin de l'inauguration du panneau pédagogique a continué avec une animation découverte nature à destination des scolaires : une classe de CM1-CM2 de l'école primaire de Saint-Georges-sur-Cher avec 22 élèves, dans le cadre de l'opération nationale "Fréquence Grenouille". Ce fut une belle occasion de sensibiliser les enfants à la biodiversité locale et de leur permettre d'apprendre tout en s'amusant.

La Petite Loire, Muides-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire, Courbouzon et Suèvres

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

L'année 2024 a été marquée par l'aboutissement du projet de convention d'usage de 10 ans avec le SPRICER (Service de prévention des risques, ingénierie de crise, éducation routière) de la DDT 41, portant sur la gestion du Domaine Public Fluvial de la Petite Loire. Cette initiative a conduit à la signature de la « convention de gestion » en décembre 2024, axée sur la préservation de cet espace naturel exceptionnel. La convention prévoit la réalisation d'un plan de gestion écologique pour la période 2025-2026, soutenu financièrement par le Conseil départemental de Loir-et-Cher. Ce partenariat permettra la mise en œuvre d'actions concrètes pour préserver et assurer le développement durable de la Petite Loire pendant les 10 années à venir.

En parallèle, deux conventions de partenariat ont également été établies et signées en 2024 avec le Conservatoire : l'une avec l'État et le Conseil départemental concernant l'Espace Naturel Sensible de La Petite Loire et de l'Île de Muides, définissant les responsabilités de chaque partie pour l'entretien, l'aménagement et la pérennité du site, tout en respectant les règles liées au classement ENS. L'autre convention concerne un parrainage avec le collège Marie Curie de Saint-Laurent-Nouan et le Conseil départemental, visant à sensibiliser les collégiens aux enjeux de la biodiversité sur la Petite Loire et à favoriser la découverte de cet espace naturel en relation avec la Maison de la Loire 41.

En 2024, une animation foncière a été lancée en collaboration avec la SAFER en vue de l'acquisition de terrains sur le territoire élargi du Val des Iles anciennes. Bien qu'aucune opportunité d'acquisition n'ait pu se concrétiser suite aux courriers envoyés, des relances sont prévues début 2025, en particulier pour les terrains situés au droit de la ZNIEFF de type 2 au nord.



VALORISER

La convention de parrainage signée entre le collège Marie-Curie de Saint-Laurent-Nouan, le Conseil départemental du Loir-et-Cher et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire permet de proposer plus précisément des projets pédagogiques sur l'Espace Naturel Sensible (ENS), en offrant l'opportunité aux collégiens de découvrir et de participer activement à la préservation de leur environnement local. La Maison de la Loire de Loir-et-Cher sera le principal prestataire des actions de sensibilisation, tant pour les scolaires que pour le grand public, avec la coordination assurée par l'antenne 37/41.

Les Prés de Saint-Loup

Conservateur principal : **Maurice SEMPE**

Conservatrice adjointe : **Eva SEMPE**



CONNAÎTRE

Une première visite de terrain a été réalisée au printemps, afin de confronter le PG en cours avec la réalité du site, telle que les nouveaux conservateurs pouvaient l'appréhender.

Suite à cette première visite, et un échange avec la chargée d'étude écologique sur la pertinence de la fauche tardive au regard de l'état défavorable des cortèges herbacés des prairies, une sortie commune avait été envisagée, mais celle-ci a dû être déprogrammée pour des raisons de santé.

Une seconde visite a été réalisée en juin pour rechercher le Cuivré des marais et plus globalement, pour réaliser un suivi des lépidoptères rhopalocères.



GÉRER

Suivi de la chasse



VALORISER

Les Caves du Coteau de Fréteval (Fréteval)

Conservateur : Christian RABECK

Gestion du site par l'antenne 28



CONNAÎTRE

En 202, le Conservatoire a réalisé le comptage des cavités d'habitude effectué par Perche Nature. Il a été convenu lors de la rédaction de la notice de se partager les comptages en alternance. Ce comptage a été fait avec le concours de l'OFB 28, une adhérente (également membre du groupe chiros 28) et le Conservateur du site.



PROTÉGER

Suite à l'accord d'un propriétaire, une nouvelle cavité a été inventoriée (baptisée la cave Excalibur) et présentant un intérêt. Le Cen contactera le propriétaire ainsi que celui de "la cave aux lierres" pour une éventuelle maîtrise d'usage ou foncière.



GERER

Un arbre a chuté en travers du chemin de randonnée (désormais interdit par la commune car dangereux). Il sera bûcheronné en régie.

Actions transversales ou hors site



VALORISER

Espèces Game

Poursuite du jeu avec maintenance et réapprovisionnement en badges sur les 3 ENS (Étang de Beaumont, Île de la Folie et Prairies du Fouzon).

Bourse touristique de Blois

Participation du Cen CVL à cette nouvelle édition afin de diffuser son calendrier des Balades nature 2024.

BP JEPS EEDD

Le GRAINE Centre-Val de Loire a ouvert en 2024 une session du diplôme du BP JEPS en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, dans ce cadre, le Conservatoire a été membre du jury lors des évaluations de terrain de quelques stagiaires.



PROTÉGER



NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410001 « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » et site Habitats FR2400565 « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers ».

Le CEN Centre – Val de Loire a été désigné par l'État pour assurer l'animation conjointe sur les sites Natura 2000 de la vallée de la Loire dans le Loir-et-Cher : ZPS « Vallée de la Loire de Loir-et-Cher » et de la ZSC « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers ».

Le périmètre concerne 22 communes du département, réparties sur l'ensemble du linéaire de la Loire (soit 90 km).

Des rencontres avec les exploitants ont été organisées sur le terrain par le CEN pour valider l'éligibilité des parcelles, accompagner le choix des engagements et identifier, quand nécessaire, la localisation des bandes refuges (prairies de fauche). A l'issue de ces rencontres les documents (diagnostic d'exploitation, carte de localisation des mises en défens) ont été envoyés aux exploitants et aux DDT pour l'instruction des dossiers. Au total pour cette campagne 2024, ce sont 7 exploitations concernées, 179 ha de surfaces engagées en MAEC localisée (à la parcelle).

L'animation du dispositif Natura 2000 passe également par l'accompagnement des politiques publiques et des porteurs de projets sur la Loire ainsi que l'appui auprès des services instructeurs sur les évaluations des incidences. Le CEN a ainsi pris part à des réunions techniques autour de projet de territoire (projet Agglopolys de confluence sur Candé sur Beuvron), opération d'entretien de la DDT dans le lit endigué. Une veille régulière des projets / aménagements / plans sur le territoire est également menée tout au long de l'année par le Conservatoire.

Des préconisations ont également été formulées auprès du gestionnaire du domaine public fluvial (DPF) concernant le programme de travaux d'entretien du lit. Des visites de terrain ont réalisées pour la mise en défens de secteurs à forts enjeux écologiques (zone de nidification sterne, hutte de Castor,...).

Le COPIL s'est déroulé le 05/11 en mairie de Chaumont-sur-Loire.

Le site internet Natura 2000 du Val de Loire au niveau régional est en cours de finalisation.

Mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le développement du pâturage sur le territoire d'Agglopolys

Cette mission entre dans le cadre d'une convention de partenariat (maître d'ouvrage Agglopolys/CEN Centre Val de Loire/Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher). Ce sont à présent 120 ha de milieux naturels ou semi-naturels d'Agglopolys qui sont gérés par une gestion pastorale extensive. L'appui à la maîtrise d'ouvrage du Conservatoire dans le cadre de ce projet est ciblé en particulier sur les aspects environnementaux (ex : conseils de gestion, Natura 2000), intégration du projet dans le cadre de l'opération Pasto'Loire, appui concernant la recherche de foncier et notamment en lien avec l'utilisation du domaine public fluvial (DPF) ou de terrains communaux.

Ce sont maintenant près de 77 ha de surfaces de bords de Loire en sites Natura 2000 qui sont intégrées dans ce projet (Domaine public fluvial et propriétés privés) dont la gestion est assurée dans le cadre d'un partenariat agricole avec l'association « Bergers du Val

de Loire ». A cela s'ajoute les 40 ha de l'ancienne sablière située sur Chouzy-sur-Cisse « Etang de la Ballastière » partie intégrante du projet et propriété de la Fédération de pêche. Situé à proximité directe du fleuve, il existe une grande complémentarité de ce secteur avec la Loire (ex : boisements alluviaux d'intérêt communautaire, dorts ou zone d'alimentation pour des espèces d'intérêt communautaire et l'avifaune notamment etc...).

Les zones à pâturer sont au nombre de 6 sur lesquelles une gestion pastorale est mise en place entre avril et décembre pour environ 200 brebis et environ 150 agneaux. Des transhumances permettent la circulation entre les différents sites. Le travail d'accompagnement sur le volet gestion écologique s'est poursuivi en 2024 visant toujours à conforter l'activité agricole dans le cadre du partenariat.



PROTÉGER

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès d'une entreprise : le site de stockage de gaz naturel de Céré-la-Ronde et de Chémery

Le CEN a été sollicité en décembre 2012 par Storengy, une filiale d'Engie, responsable notamment du site de stockage de gaz naturel souterrain de Céré-la-Ronde (37-41). Une convention de partenariat a été signée en janvier 2014 dans le cadre du plan stratégique de l'entreprise, incluant un volet visant à favoriser la biodiversité sur le site.

En tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, le Conservatoire a participé en 2024 à 4 comités de suivi du projet biodiversité, tant au niveau local que national (« communauté des gestionnaires des plans de gestion écologiques des sites de Storengy »). Il a également réalisé l'évaluation des plans de gestion écologique des sites de Céré-la-Ronde et de Chémery, et a contribué au renouvellement de ces plans de gestion, en collaboration avec Athena Nature et les partenaires locaux, tels que la LPO Touraine, Teridéa, et l'ANPCEN.